Il y a deux ans déjà ...

Autor(en): **Yerli, C.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **58 (1985)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ASSOCIATION SUISSE POUR L'AMÉNAGEMENT NATIONAL
GROUPE DE SUISSE OCCIDENTALE

CAHIERS DE L'ASPAN – SO

Les *Cahiers de l'ASPAN-SO* sont l'organe d'information du groupe de Suisse occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national et paraissent régulièrement trois fois par an dans la revue *Habitation*. Ils sont adressés *gratuitement* à ses membres.

SOMMAIRE

Editorial	Il y a deux ans déjà...	I
Article	L'aménagement du territoire dans le canton de Fribourg	III
Information ASPAN	A propos de l'exposition sur l'habitat groupé	X
Agenda	Dates à retenir	XI

ÉDITORIAL

Il y a deux ans déjà...

...que les nouveaux *Cahiers de l'ASPAN-SO* voyaient le jour. S'il est encore trop tôt pour tenter d'établir un véritable bilan — si tant est que cela soit réaliste — la parution du premier numéro de cette année nous paraît être l'occasion, non pas tellement d'une remise en question, mais bien plutôt d'une réflexion à la fois sur le passé et l'avenir de nos cahiers.

En mars 1983, dans le tout premier éditorial, au titre évocateur, *«Les Cahiers de l'ASPAN-SO, un trait d'union et un instrument de dialogue»*, le président de l'ASPAN-SO, M. Simon Kohler, donnait le ton. «La loi fait appel, écrivait-il, à la science aussi bien qu'au bon sens. Elle mobilise aux côtés de l'officialité toutes les compétences issues de l'initiative privée. Elle appelle un consensus qui, pour aller de soi, n'exclut pas les obstacles dus aussi bien aux sensibilités qu'à d'inévitables tabous. Il suffit parfois de peu de chose pour mettre un projet en péril. Mieux vaut en éviter les incidences conflictuelles. C'est dire combien nécessaire est l'information. En l'occurrence: l'aller et retour de la communication, le partage des idées et des expériences. C'est le but des *Cahiers de l'ASPAN-SO*. Dans un contexte accessible à tous, ils offrent leurs colonnes. Conjuguer le simple, le pratique et le concret, l'aujourd'hui et le demain, aller au-devant des solutions, faciliter le gommage des tiraillements évitables, telles sont les intentions des *Cahiers*.»

Ces intentions, aujourd'hui comme hier, demeurent et nous espérons que, dans les deux années passées, les lecteurs des *Cahiers* auront pu trouver l'empreinte de leur concrétisation, source de renseignements utiles ou du moins la confirmation, particulièrement nécessaire en notre domaine, de la conviction généralement partagée que notre territoire ne peut être abandonné aux seules forces du hasard.

Il ne viendrait, en effet, à l'idée d'aucune personne sensée de remettre en cause aujourd'hui le principe de notre organisation volontaire et concertée de notre territoire, même si la nature ou l'intensité des mesures à mettre en œuvre peuvent prêter à discussion. Par ailleurs, si nous jetons un regard sur l'avenir, nous devons être conscients que plus nombreux seront les problèmes à résoudre et plus difficiles apparaîtront les solutions opportunes à trouver et des décisions raisonnables à prendre. A cela s'ajoute que nous ne devons pas occulter que le sol, espace vital, ne pourra pas satisfaire à satiété les appétits inassouvis des utilisateurs potentiels de terrain, trop souvent placés en situation de concurrence. Processus dynamique et continu, l'aménagement du territoire est donc avant tout une affaire de coordination et de concertation, en vue de la recherche toujours possible d'une meilleure qualité de vie. Or qui dit coordination et concertation, sous-entend inévitablement échange et information réciproque.

Parmi les multiples missions assignées à l'ASPAN, à côté de son activité consultative, l'information est une tâche prioritaire. Mais dans la masse envahissante des informations, nous nous efforçons de sélectionner ce qui est le plus utile, d'aller vers le concret et le pragmatique, de prêter une oreille très attentive à la pratique. Mais cela ne pourra être atteint sans l'appui bienvenu — sans oublier la contradiction — de tout un chacun intéressé à un titre ou à un autre à l'aménagement du territoire. Si cela est souhaitable d'une manière générale dans notre activité, il l'est d'autant plus pour les *Cahiers de l'ASPAN-SO*. Nous le répétons: vos critiques nous seront utiles et nos colonnes sont largement ouvertes.

C. Yerly.

CAHIER N° 1
MARS 1985

3e année
Tiré à part du N° 3
de la revue *Habitation*